

L'association des plus beaux villages du Québec Sois beau *et dis-le!*

Catherine Dubé

Territoire et identité

Numéro 78, automne 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16320ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubé, C. (1998). L'association des plus beaux villages du Québec : sois beau *et dis-le!*. *Continuité*,(78), 25–26.

L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

Sois beau *et dis-le!*

Parce que la beauté ne reste vivante que si elle est reconnue, des artisans de la fierté sont à créer l'Association des plus beaux villages du Québec. Le but: développer un circuit pour redécouvrir notre patrimoine rural.



Par Catherine Dubé

Village-des-Aulnaies et son moulin banal, Port-au-Persil et sa minuscule anse de pêche, North Hatley et ses enseignes de bois... Le Québec regorge de villages et de hameaux pittoresques. Certains se démarquent par leur paysage, d'autres par leurs édifices historiques parfaitement conservés, d'autres encore par un mode de vie respectueux des traditions. Pour la plupart, c'est un mélange de tout cela qui fait leur spécificité.

Jean-Marie Girardville est bien au fait des trésors du Québec rural. Il a sillonné la province dans tous les sens durant les 20 années où il a travaillé à Tourisme Québec. Il a découvert des bijoux de villages où les maisons rivalisent de coquetterie, mais il a aussi vu comment il était facile de défigurer un bel endroit en assoyant, par exemple, « un garage municipal orange fluo à l'entrée du village ». Il y a quatre

ans, alors qu'il tentait de mettre au point un circuit touristique des villages les plus charmants de la province, il a constaté avec étonnement que personne n'avait jamais dressé un inventaire de nos plus beaux fleurons, ni même défini ce que devait être un beau village. M. Girardville s'est attelé à la tâche avec enthousiasme.

S'inspirant d'une association des plus beaux villages de France (« sans copier! » précise-t-il), il a entrepris de mettre sur pied un organisme qui permettrait aux plus belles agglomérations villageoises du Québec d'échanger de l'information et de se faire connaître. Grâce à la collaboration de gens sensibles au cachet des villages anciens, l'Association des plus beaux villages du Québec est en train de voir le jour. M. Girardville a obtenu les lettres patentes en août, et une première assemblée des membres est prévue cet automne.

LES PREMIERS PAS

En février 1997, M. Girardville mettait en branle le processus qui allait conduire à la

Valoriser la beauté de certains villages aidera à en conserver le cachet à long terme et stimulera le sentiment d'appartenance des citoyens. Voilà l'un des paris de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Ici, Saint-Jean (île d'Orléans).
Photo : François Rivard

création de l'association en réunissant quelques personnes intéressées par l'idée, soit des maires, des représentants d'organismes régionaux et des personnes-ressources de différents ministères. Avant de poser la première pierre, ce comité devait répondre à une question fondamentale, celle de la pertinence de fonder l'organisme. La décision n'a pas été difficile à prendre: oui, les maires étaient intéressés à investir temps et énergie dans l'élaboration de quelque chose qui deviendrait un outil de développement régional. Et le moment était propice. Le sujet flottait dans l'air, semble-t-il, car le magazine *L'actualité* publiait quelques mois plus tard un dossier présentant les 20 plus beaux villages



À Deschambault, le décor naturel sert d'écrin au décor bâti.

Photo : François Rivard

du Québec. Cette coïncidence, ajoutée à celle de la sortie du livre *Villages pittoresques* d'Yves Laframboise, a convaincu la petite équipe qu'elle était sur la bonne voie.

Le comité est donc passé en mode action. Après avoir défini objectifs et mode de fonctionnement, on a demandé à Yves Laframboise, à titre de personne-ressource, de dresser une liste d'une trentaine de villages susceptibles de joindre les rangs de la future association, puis on a convoqué les maires de ces municipalités à une première réunion en avril dernier. L'intérêt était au rendez-vous : à la suite de cette rencontre, une quinzaine de conseils municipaux ont voté une résolution pour adhérer à l'association dès qu'elle existerait officiellement.

Les objectifs de l'association rejoignent en effet les préoccupations de bien des municipalités, à commencer par la préservation et la mise en valeur du patrimoine villageois. L'organisme compte axer une grande partie de ses activités sur le développement d'un réseau d'échanges entre les membres. Techniques de mises en valeur, réglementations municipales, gestion des ressources pourront faire l'objet de discussions, de séminaires ou de publications. Les élus municipaux pourront partager des solutions originales à des problèmes diversifiés, allant de la présence d'un fil électrique devant l'église centenaire au manque de civisme de certains touristes qui dégarnissent des plates-bandes privées.

L'autre volet des activités, et non le moindre, concernera la promotion. L'organisme se propose de créer un circuit touristique par lequel il espère provoquer un engouement qui fera augmenter l'achalandage touristique et les retombées économiques qui l'accompagnent.

Le but ultime du regroupement n'est toutefois pas la réussite financière. C'est sur-

tout sur le plan social que l'association espère marquer des points. « On souhaite voir un sentiment d'appartenance se développer chez les membres. L'association est un bon moyen pour susciter la fierté des gens à l'égard de leur patrimoine bâti et culturel, explique Jean-Marie Girardville. Cela peut même contribuer au maintien des populations en milieu rural. »

Il s'attend également à ce que l'association provoque une certaine émulation parmi les non-membres. Yves Laframboise abonde dans le même sens : « Les gens déjà sensibilisés au patrimoine, mais qui n'auront pas été sélectionnés pour faire partie de l'association, se demanderont pourquoi ils ne répondent pas aux critères d'admission. Nous croyons qu'ils seront prêts à faire les efforts nécessaires pour faire partie du circuit. »

Il faut bien le dire, mettre en valeur son patrimoine demande un engagement soutenu de la part d'une municipalité et de ses habitants, des efforts continus et un investissement économique qui varie selon l'état des lieux. « Souvent les gens ne se rendent pas compte de ce qu'ils possèdent, affirme le maire de Deschambault, Jacques Bouillé. C'est quand on se fait dire qu'on a quelque chose de beau qu'on prend les moyens pour le mettre en valeur. »

LA BEAUTÉ DÉFINIE

Concrètement, de quoi doivent avoir l'air les aspirants au titre ? La beauté est un concept bien subjectif... M. Girardville concède que, pour commencer, il a bien fallu choisir quelques villages de façon intuitive avant de pouvoir mettre sur papier des critères de beauté. En ce moment, le comité provisoire de l'association travaille à la conception d'une grille de pointage qui permettra de séparer l'ivraie du bon grain au moment des demandes d'admission.

Première condition incontournable pour les candidats : les qualités patrimoniales du bâti. « On doit trouver dans le

village des témoins historiques de l'occupation humaine au Québec », explique M. Girardville. Le style peut être d'influence victorienne, loyaliste ou seigneuriale, cela importe peu, mais les habitations doivent être authentiques et bien conservées. Autre critère, plus subtil celui-là : l'harmonie. Sans souhaiter une homogénéité parfaite, l'association tient à ce que l'œil ne soit pas choqué par un élément incongru dans le décor. Une caisse populaire moderne au milieu d'un village plusieurs fois centenaire, il est vrai, peut déconcerter un peu le visiteur. À ce chapitre, Kamouraska est un exemple ; sa caisse populaire est installée dans une vieille maison.

Dans un autre ordre d'idées, la pêche à l'anguille que les habitants de Kamouraska pratiquent encore est aussi favorable à sa candidature : sans être obligatoires, les traces de la vie traditionnelle comptent dans l'évaluation du village. Finalement, le paysage environnant doit évidemment être à la hauteur du village. Le décor naturel sert d'écrin au décor bâti.

Outre l'allure du village, d'autres critères, invisibles ceux-là, peuvent pencher en sa faveur. La réglementation municipale constitue par exemple un bon baromètre des efforts qu'une agglomération consent à la protection de ses biens culturels et historiques. Des normes de construction à respecter ou des matériaux bannis pour certains secteurs identifiés de la municipalité sont des indices d'une volonté de protection.

Pour faciliter les choses, l'association s'est donné la possibilité de déclarer « beau village » un hameau ou une partie de municipalité seulement, si le reste du village ne présente pas d'intérêt esthétique et patrimonial. Par contre, les villages historiques « fabriqués » et les reconstitutions n'auront pas le droit de figurer sur la liste des membres. Pour être accepté, le village doit être « vivant », même s'il est tout petit.

« Notre slogan pourrait être *small is beautiful* », dit Jean-Marie Girardville avec un sourire. Dans ces villages, pas d'attractions touristiques grandioses comme la tour du CN ou le Jardin botanique, « mais plein de petites choses », souligne le fondateur de l'association. La papeterie Saint-Gilles à Saint-Joseph-de-la-Rive, les maisons de villégiature de Notre-Dame-du-Portage, le cap Lauzon à Deschambault, par exemple, sont autant de beaux endroits où poser l'œil... et le pied.

■ Catherine Dubé est journaliste indépendante.